

Paris, le 06/07/22

Chers parents, anciens et nouveaux,

Comme promis, une lettre de fin d'année qui anticipe sur la suivante pour vous faire part des informations principales en ce temps déjà estival que nous vous souhaitons ensoleillé, joyeux, serein :

- **L'équipe pédagogique et éducative pour 2022-2023**

- **PS** : Mme Agathe Durand et Mme Kenza Pelouze ( ASEM)
- **MS** : Mme Alice RICHARD et Mme Souad Trikki (ASEM)
- **GS** : Mme Mathilde LESECH et Mme Souad Trikki (ASEM)
- **CP** : Mme Isaure BERNARD
- **CE1** : Mme Manon SEURRE
- **CE2** : Mme Emmanuelle CHABAT
- **CM1** : Mme Mélanie JUMEL
- **CM2** : Mme Hortense ORCEL. A noter que Saint-Paul participe à la formation des jeunes enseignants et est à ce titre « établissement formateur ». Mme Orcel, en tant que tutrice formatrice recevra une stagiaire amenée à prendre la classe en responsabilité régulièrement jusqu'à décembre, sous son contrôle.
- **EPS** : M. Yoann PUIGMARTY
- **Anglais** : Association language connexion
- **Chant** : Claire BERRY
  
- **Surveillants** : Mauro et Manelle
  
- **Secrétariat/comptabilité** : Mme Nassima LARBES
  
- **Cheffe d'établissement** : Mme Virginie CHARLIER
  
- **Société de restauration** : EKILIBRE

- **INFORMATIONS DE RENTREE**

- **30/08 de 14h30 à 16h30** : Pour les **PS/MS/GS** : accueil en classe pour quelques minutes des parents et des enfants pour déposer les fournitures, voir la classe et l'enseignante.
  
- **La rentrée aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre (et le 2 pour une partie des PS et MS)**

### **JEUDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

- 8h30 : CM2
- 8h40 : CM1
- 8h50: CE2
- 9h00 : CE1
- 9h10 : CP
- 9h20 : GS
- 9h30 : PS/MS groupe 1 (fin à 11h30, pas de cantine) : initiales du nom de famille de A à L inclus pour les PS et A à K pour les MS (qui ne reviennent pas le vendredi)

### **VENDREDI 2 SEPTEMBRE**

- 9h00 : PS/MS groupe 2 (fin à 11h30) : Initiales du nom de famille de M à W pour les PS et de L à Z pour les MS

Chaque classe et les familles seront invitées à entrer à l'heure indiquée, pour éviter la cohue devant la grille.

*Vous pourrez d'ici la mi-juillet retrouver sur le site [ecolestpaul.fr](http://ecolestpaul.fr) les informations de rentrée, les fiches d'inscription aux ateliers ainsi que les listes de fournitures.*

*La cantine, l'étude et la garderie fonctionneront dès le jeudi 1<sup>er</sup> septembre de la GS au CM2 et à partir du lundi 5 septembre pour les PS et MS.*

- DATES A RETENIR :

ATTENTION AUX DATES A NOTER DES A PRESENT : DES RAPPELS SONT FAITS AU DEBUT DE CHAQUE PERIODE SUR LE CALENDRIER DE PERIODE.

### PERIODE 1 :

- Rentrée le 1<sup>er</sup> septembre et jeux l'après-midi de la GS au CM2
- Mardi 13 septembre à 18h : réunion cycle 2 (CP, CE1, CE2)
- Jeudi 15 septembre à 18h00 : réunion parents cycle 1 (PS, MS, GS)
- 20 septembre : AG de l'APEL (Association des parents d'élèves)
- 27 septembre 18h : réunion parents cycle 3 (CM1, CM2)
- 27 septembre : célébration de rentrée/ Saint Vincent de Paul
- **Vendredi 21 octobre : ECOLE FERMEE** : L'Enseignement catholique prévoit dans l'année «**la journée des communautés éducatives** » durant laquelle les communautés éducatives des établissements prennent un temps commun pour **réfléchir sur le sens profond de leur mission**. Cette journée n'a pas eu lieu durant les années COVID, elle en paraît encore plus nécessaire : les équipes enseignantes et non enseignantes, ainsi que le responsable de l'association des parents sont donc invitées à réfléchir ensemble sur le fil rouge de l'année « Qu'est-ce qu'une école vincentienne au 21<sup>e</sup> siècle »

L'école n'accueillera pas les enfants ce jour-là. Afin de faciliter l'organisation des familles, nous l'avons placée une veille de vacances, qui commenceront donc pour vos enfants le jeudi 20 octobre.

**Aucun enfant n'est autorisé à participer aux réunions de parents et il n'y aura pas de garderie durant ces réunions.**

VACANCES : Jeudi 20 OCTOBRE après la classe au Lundi 7 NOVEMBRE à 8h30

### PERIODE 2 :

- Mercredi 9 novembre : Formation des enseignants sur la flexibilité pédagogique en lien avec le fil rouge de l'école vincentienne du 21<sup>e</sup> siècle. Accueil de garderie assuré normalement.
- **Jeudi 10 novembre** : Formation des enseignants sur le thème de la « flexibilité pédagogique » en lien avec le fil rouge l'école vincentienne du 21<sup>e</sup> siècle. La classe ne sera pas assurée. Une garderie sera mise en place **pour les enfants qui ne peuvent pas rester à la maison** (veille du 11 novembre, vendredi férié)
- Vendredi 11 novembre : férié
- Samedi 10 décembre matin : marché de Noël
- Mardi 13 décembre : célébration de Noël
- **VACANCES : Vendredi 16 décembre à 16h30 (ni étude ni garderie) au mardi 3 janvier à 8h30**

### **PERIODE 3 :**

**VACANCES : Vendredi 20 février à 16h30 (ni étude ni garderie) au lundi 6 mars à 8h30**

### **PERIODE 4 :**

- Jeudi 16 mars : Mi- Carême, Carnaval de mi-Carême
- Vendredi 7 avril : vendredi Saint, bol de riz
- Dimanche 9 avril : Pâques
- Lundi 10 avril : Lundi de Pâques : férié
- Mardi 11 avril : célébration de Pâques
  
- **Mercredi 12 avril** : travaillé de 8h30 à 16h30/ Remplacement du jeudi 6 juillet 2023

**VACANCES : vendredi 21 avril à 16h30 (ni étude ni garderie) au mardi 9 mai à 8h30**

### **PERIODE 5 :**

- **Mercredi 10 mai** : travaillé en remplacement du vendredi 7 juillet 22
  
- Jeudi 18 mai : Ascension/férié
- Vendredi 19 mai : vendredi de l'Ascension (pont)
- Dimanche 28 mai : Pentecôte
- Lundi 29 mai : lundi de Pentecôte/férié
- Mardi 30 mai : célébration de Pentecôte
- Samedi 24 Juin : Kermesse/ cérémonie de passage CM2
- Mardi 27 juin : Soirée parents de CM2
- Mardi 4 juillet : fin des cours et début des vacances d'été

- **HORAIRES**

Les horaires de l'école restent inchangés :

- 8h30 (ouverture du portail à 8h20, début des cours à 8h30). Tout enfant en retard en classe recevra un billet de retard que les parents signeront et qui donneront lieu, s'ils sont trop nombreux, à un entretien avec le chef d'établissement.
- 11h40 : sortie des maternelles externes
- 11h45 : sortie des élémentaires externes
- 13h30 : reprise de la classe (ouverture du portail à 13h25)
- 16h20 : sortie des maternelles
- 16h30 : sortie de l'élémentaire pour les élèves non--inscrits en étude/garderie/atelier
- 16h50 : étude surveillée et garderie suivant le temps de goûter
- 17h50 : fin de l'étude et garderie
- 17h50 à 18h00 : sortie des élèves et fermeture de l'école.

Merci de respecter ces horaires et de prévenir en cas d'urgence justifiant un retard. Tout retard à 18h sera facturé.

- **RESTAURATION :**

Les repas sont assurés par un prestataire extérieur, la société EKILIBRE. Les repas sont donc commandés en amont 15 jours avant. **Aucun repas ne sera remboursé en cas d'absence, sauf de plus de 10 jours avec certificat médical.** De la même façon, **aucune cantine exceptionnelle ne peut être acceptée le jour même.** Pour un déjeuner exceptionnel, merci de prévenir le secrétariat à minima la veille du repas.

A noter que la restauration est un service non obligatoire rendu aux familles : un enfant qui ne respecte pas les règles de la demi-pension peut donc en être exclu après un avertissement, de manière temporaire ou définitive.

- **ETUDE :**

Les études sont surveillées par les éducateurs et une enseignante et non dirigées. Les groupes sont composés par le chef d'établissement avec des critères réfléchis (âge, concentration etc..) et ne changent donc pas sur simple demande. De la même façon que pour la restauration, tout manquement répété aux règles de travail et de silence donnera lieu à un avertissement pouvant entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'étude.

- **GARDERIE DU MERCREDI :**

Les enfants qui ont besoin d'être gardés à l'école le mercredi sont accueillis de **8h40 à 13h**. Le portail est ouvert entre 8h40 et 8h50, Ceux allant au centre de loisirs sont conduits par les éducateurs au centre de loisirs des 3 bornes à 13h30, sous réserve de votre inscription au centre et de votre autorisation en début d'année. Seul le repas vous est facturé pour la garderie du matin. Là aussi, **tout comportement inapproprié et le non- respect des règles, des adultes, des locaux et du matériel ne permettront plus d'accueillir l'enfant.**

- **JEUX DE RENTREE**

Comme l'an dernier, les jeux de rentrée auront lieu du CP au CM2 par équipes de 10/12. Chaque équipe sera menée par un parent dans les différents ateliers qui permettront de reconstituer la phrase de l'année scolaire 2022-2023. Premier secret que je vous livre, l'année sera placée sous le signe de l'écologie !

Concernant l'écologie justement, nous commençons par des choses simples :

- ⇒ **Chaque élève de la GS au CM2 devra être équipé d'une gourde réutilisable (marquée à son nom) et incassable**, les bouteilles plastiques ne seront plus utilisées pour l'école. De la même façon, pour lutter contre le sur emballage, **nous demandons aux élèves de la garderie et de l'étude d'apporter leur goûter dans une boîte à goûter, évitant ainsi les emballages papiers ou plastiques augmentant les déchets. ATTENTION A MARQUER AU MARQUEUR LA GOURDE ET LA BOITE AVEC LE NOM DE L'ENFANT ET A LUI APPRENDRE A ETRE RESPONSABLE DE SES AFFAIRES.**
- ⇒ Toute l'école participera en octobre à l'opération « **nettoyons la nature** », afin de sensibiliser les enfants aux déchets, à la pollution générée par les emballages et les transformations d'aliments : la restauration scolaire nous permet de consommer davantage local et de saison, les enfants peuvent en faire de même au goûter en évitant les produits transformés.

**Pour mémoire, chips, bonbons et sodas sont bannis à l'école et rigoureusement interdits.**

Pour ces jeux, ***nous aurons besoin de parents et un formulaire à compléter est joint à ce courrier en version word pour pouvoir la compléter et me la renvoyer par mail avant le 22 août au plus tard ou à imprimer et déposer dans la boîte aux lettres de l'école).***

**Vous souhaitant, ainsi qu'à vos enfants, un très bel été,**

V. CHARLIER  
Chef d'établissement